



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 17 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question concernant **les Mystery Boxes à Madame la Ministre de la Protection des consommateurs.**

Une nouvelle tendance se développe dans nos pays voisins avec l'apparition de distributeurs automatiques voire de magasins dédiés proposant des « Mystery Boxes ». Ces boîtes, souvent constituées de colis retournés par des clients de plateformes de commerce en ligne, contiennent des produits de valeur incertaine. Bien qu'il soit parfois suggéré que des objets de grande valeur, comme des smartphones ou des consoles de jeux, puissent s'y trouver, ces boîtes contiennent généralement des objets sans réelle utilité.

Ce phénomène s'apparente à une forme de jeu de hasard physique, attirant particulièrement les jeunes, qui y dépenseraient souvent une grande partie de leur argent de poche.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- 1. Ces distributeurs automatiques, voire des magasins de ce type existent-ils déjà au Luxembourg ? Dans l'affirmative, combien ont été recensés ?**
- 2. Ces points de vente sont-ils encadrés par la réglementation luxembourgeoise, notamment en matière de protection des consommateurs.trices ?**
- 3. Le gouvernement envisage-t-il d'interdire ou de réguler cette activité, en particulier pour protéger les jeunes et les consommateurs.trices vulnérables ?**
- 4. Des campagnes d'information ou de sensibilisation sur ce type de pratiques commerciales sont-elles prévues ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Joëlle Welfring
Députée